

# SCANNER MOBILE À BASSE INTENSITÉ DU MATOS... MAIS PAS DE RECONNAISSANCE

LES PREMIERS SCANNERS À BASSE INTENSITÉ (SMBI) ONT ÉTÉ LIVRÉS. LA CFDT DOUANE EST TOUJOURS RESTÉE PRUDENTE ET CRITIQUE QUANT À L'INTÉRÊT OPÉRATIONNEL DE CES MACHINES ET RAPPELLE QUE LES PROBLÈMES INDEMNITAIRES OU D'ORGANISATION DU TRAVAIL NE SONT TOUJOURS PAS RÉGLÉS..

Depuis décembre 2024, les premiers scanners à basse intensité (SMBI) ont été livrés sur les ports de Marseille et Dunkerque, puis en janvier 2025 au Havre et à Sète. Le déploiement s'est poursuivi en avril en Guadeloupe, Martinique, à Saint-Nazaire, Gennevilliers, et se poursuivra prochainement au niveau routier dernier trimestre 2025 au Perthus et Hendaye. La deuxième salve de déploiement pour les DR de Nice, Chambéry, Nancy, Besançon, Lille et Strasbourg interviendra à une date encore inconnue.

La CFDT Douane est toujours restée prudente et critique quant à l'intérêt opérationnel de ces machines, 30 fois moins puissantes qu'un scanner fixe et bien moins performantes qu'un SMS (Scanner mobile spécial).

Nous avons d'ailleurs profité de la dernière réunion pour rappeler les revendications portées par les agents des SMS (voir fin de tract).

SMBI,  
JUN 2025



## RIEN DE NEUF SUR LE PLAN INDEMNITAIRE... ET C'EST UN VRAI PROBLÈME !

L'administration évite soigneusement d'en parler, car elle n'a pas tenu ses engagements sur le cumul des ACF.

Rappel des faits : la DI PACA avait promis aux agents, pour susciter des vocations, le cumul de l'ACF Piéton et de l'ACF Camari. Une fois la promesse remontée à la DG, elle est restée lettre morte...

S'il est aujourd'hui juridiquement ou comptablement difficile de cumuler les ACF, rien n'empêche la DG d'augmenter le montant de l'ACF Camari. Ce serait d'ailleurs le minimum, au regard des futures conditions de travail des agents Camari en SMBI.

Mais ce n'est pas tout : Le chauffeur poids lourd du dispositif SMBI, qui doit maîtriser le déplacement du véhicule (vitesse et distance du CTN) pour faire une image de qualité, mérite aussi reconnaissance : sans lui rien n'est possible.

Toute l'équipe de contrôle est impliquée et doit être valorisée. Quid des deux marshalls qui assurent l'accès et la sécurité du dispositif ?

Les CRP (Conseillers en RadioProtection) sont eux aussi ultra sollicités et doivent voir leurs compétences reconnues. Ne faudrait-il pas revoir leur nombre dans les directions nouvellement dotées puisque leur charge de travail a été décuplée?

### La CFDT Douane demande donc :

- Un abondement d'effectifs pour les unités dotées de SMBI
- L'augmentation de l'ACF Camari
- L'extension d'une indemnité à toute l'équipe de contrôle et aux PCR



## **ORGANISATION DU TRAVAIL**

### **UN GRAND N'IMPORTE QUOI**

En se précipitant pour acheter des SMBI, l'administration a complètement court-circuité la réflexion sur l'organisation du travail.

Aucune étude d'impact n'a été produite pour mesurer les conséquences sur les autres missions LCF, alors même que le SMBI est chronophage, aucune doctrine d'emploi !

Résultat : on demande aux agents de faire du SMBI, du drone, de la LIC, du PPF... pendant que les collègues policiers réalisent des missions douanières à la frontière ! C'est le désordre le plus complet. Il n'y a aucune stratégie, et ensuite on s'étonne du désengagement des agents !

**Pire encore, aucun plan de formation à long terme n'est prévu.** Avec le turn-over naturel (mutations, promotions, retraites, maladies...), le nombre d'agents formés (Camari, permis PL) va rapidement devenir insuffisant dans une grande majorité des directions concernées.

En conséquence, ce seront toujours les mêmes qui porteront la charge, avec des cotes de service dégradées. Il est urgent de valoriser les agents ! **L'augmentation de l'ACF ne sera pas un luxe, mais une juste reconnaissance.**

## **DES CORRECTIONS MATÉRIELLES INDISPENSABLES**

Les SMBI sont des technologies anciennes, intégrées dans des véhicules récents. Résultat : des pannes et dysfonctionnements qu'il faut corriger : haute tension / liquide de refroidissement / buée sur les caméras / problèmes ergonomiques (support tablette, gâchette de déclenchement...).

Il faut corriger ces défauts au plus vite pour garantir la sécurité et l'efficacité du dispositif. Des dysfonctionnements avaient déjà été signalés lors de la première livraison des 4 SMBI, aucune amélioration constatée lors de la livraison suivante ! L'administration s'y engage.

## **SUIVI MÉDICAL ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL**

### **DES PRINCIPES, MAIS PAS DE RÉALITÉ**

La douane affirme vouloir le suivi médical le plus complet pour les agents exposés aux rayonnements. Bonne chose sur le principe. Mais dans la pratique il y a encore du chemin à faire :

- Agents livrés à eux-mêmes pour obtenir un certificat médical d'aptitude
- Visites médicales faites sur le temps personnel
- Parfois, pas de visite du tout !

**Il est urgent de rectifier le tir.**

L'analyse de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail, demandée par la CFDT, est claire : **l'administration doit s'assurer que chaque point de contrôle avec un SMBI réponde aux normes minimales :**

- Accès à un point d'eau
- Accès à des toilettes
- Protection contre les intempéries.

Il n'y a plus qu'à...

## **SCANNER MOBILE SPÉCIAL** **UNE EXPERTISE À PRÉSERVER**

La CFDT a profité de cette réunion pour réaffirmer son soutien à la mission SMS et aux agents qui la portent.

La DG continue d'affirmer que les SMBI n'ont pas vocation à remplacer les SMS et que la mission SMS est pérenne. Nous serons pleinement rassurés quand la DG inscrira enfin une ligne budgétaire pour le renouvellement des SMS. La confiance ne se décrète pas : elle se prouve.

La CFDT a aussi renouvelé sa demande de suspension de la durée maximale d'affectation pour les agents des SMS. Cette mesure, prévue par les LDG, est absurde, vu le coût de la formation et la technicité des agents.

Le déploiement des SMBI illustre une fois de plus l'écart grandissant entre les ambitions technologiques de l'administration et la réalité du terrain. Performance de l'équipement, organisation absente, agents oubliés : cette nouvelle mission ne peut fonctionner que si elle repose sur une reconnaissance claire des efforts et des contraintes imposées aux collègues.

**La CFDT Douane continuera d'exiger :**

- une revalorisation indemnitaire sérieuse (ACF Camari, NBI et primes pour toute l'équipe),
- des effectifs supplémentaires pour les unités dotées de SMBI
- un plan de formation pérenne,
- un respect strict du suivi médical,
- et des conditions de travail dignes.

**NOUS N'AVONS PAS VOCATION À SUBIR CHAQUE INNOVATION COMME UN FARDEAU DE PLUS. LES DOUANIÈRES ET DOUANIERS MÉRITENT MIEUX QU'UNE MISE EN ŒUVRE PRÉCIPITÉE, SANS STRATÉGIE NI MOYENS HUMAINS À LA HAUTEUR.**

**SCANNER OU PAS, CE SONT TOUJOURS LES AGENTS QUI TIENNENT LA MISSION. IL EST TEMPS DE LES ÉCOUTER ET DE LES RESPECTER.**

